



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 04 OCTOBRE 2024

AFFAIRE N° 14-20241004

**RAPPORT ANNUEL DES MANDATAIRES DE LA CASUD, MEMBRES DU
CONSEIL DE SURVEILLANCE DE SUDEC AU TITRE DE L'EXERCICE
2023**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre du mois d'octobre à neuf heures et vingt minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^e km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués, le 27 septembre 2024, sous la présidence de Monsieur Jacquet HOARAU (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 05-20241004, de l'affaire n° 07 à l'affaire n° 08-20241004, de l'affaire n° 10 à l'affaire n° 16-20241004 et de l'affaire n° 18 à l'affaire n° 42-20241004), puis de celle de Madame Vanessa COURTOIS, 3^e Vice-Présidente (à l'affaire n° 06-20241004), ainsi que celle de Monsieur Bachil VALY, 1^{er} Vice-Président (à l'affaire n° 09-20241004, puis à l'affaire n° 17-20241004).

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : **48**

Présents : **38**

Absents représentés : **10**

Absents : **00**

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacquet, THIEN AH KOON Patrice, TURPIN Catherine, ROBERT Evelyne, PAYET-TURPIN Francemay, THERINCOURT Jean-Pierre, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noëline, FONTAINE Henri, FONTAINE Véronique, GENGE Jack, GONTHIER Charles Emile, LEBON Jean Richard, MONDON Laurence, PICARDO Bernard, ROMANO Augustine, TECHER Doris.

BASSIRE Nathalie, BENARD Monique, FONTAINE Gilles, SOUBAYA Josian.

- Commune de Saint-Joseph -

LANDRY Christian, HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, MUSSARD Harry, HOAREAU Sylvain, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, LEVENEUR Inelda, VIENNE Axel.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 31-20241004), GROSSET-PARIS Isabelle.

PAYET Gilles.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon -

GASTRIN Albert représenté par ROMANO Augustine, MAUNIER Daniel représenté par BLARD Régine.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude, MUSSARD Rose Andrée représentée par LEVENEUR Inelda, LEJOYEUX Marie-Andrée représentée par HOAREAU Sylvain, K/BIDI Émeline représentée par LANDRY Christian, FULBERT GERARD Gilberte représentée par JAVELLE Blanche Reine, HUET Marie-Josée représentée par LEBON David, HUET Mathieu représenté par LEICHNIG Stéphanie.

BENARD Clairette Fabienne représentée par LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil représenté par GROSSET-PARIS Isabelle (de l'affaire n° 32-202041004 à l'affaire n° 42-20241004).

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 14-20241004**RAPPORT ANNUEL DES MANDATAIRES DE LA CASUD, MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE SUDEC AU TITRE DE L'EXERCICE 2023**

Le Président rappelle qu'en application de l'article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans sa rédaction entrée en vigueur au 1^{er} août 2022, le Conseil communautaire se prononce une fois par an, après un débat, sur le rapport écrit, qui lui est soumis par ses représentants au Conseil d'administration ou au Conseil de surveillance des Sociétés d'économie mixte (SEM) dont la collectivité est actionnaire, ainsi que des Sociétés publiques locales (SPL).

En effet, la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite loi 3DS) est venue modifier ledit article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales en ajoutant des informations à communiquer dans le cadre de ce rapport écrit.

En exécution de ce texte, le Conseil communautaire doit donc examiner le rapport des représentants de la CASUD siégeant au Conseil de Surveillance de SUDEC durant l'exercice 2023 ; lequel rapport doit désormais *comporter des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que des éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux.*

Vu l'article 1524-5 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'aux termes de l'article L1524-5 du CGCT, modifié par la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite loi 3DS) « *Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance. Ce rapport, dont le contenu est précisé par décret, comporte des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que des éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux* »,

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le rapport annuel des mandataires de la SPL Sudec pour l'exercice 2023,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés (18 abstentions : Mme BASSIRE Nathalie, M. FONTAINE Gilles, M. LANDRY Christian, M. HUET Henri Claude, Mme JAVELLE Blanche Reine, M. MUSSARD Harry, M. HOAREAU Sylvain, M. LEBON David, Mme LEICHNIG Stéphanie, Mme LEVENEUR Inelda, M. VIENNE Axel, M. LEBRETON Patrick représenté par M. HUET Henri Claude, Mme MUSSARD Rose Andrée représentée par Mme LEVENEUR Inelda, Mme LEJOYEUX Marie-Andrée représentée par M. HOAREAU Sylvain, Mme K/BIDI Émeline représentée par M. LANDRY Christian, Mme FULBERT GERARD Gilberte représentée par Mme JAVELLE Blanche Reine, Mme HUET Marie-Josée représentée par M. LEBON David, M. HUET Mathieu représenté par Mme LEICHNIG Stéphanie,

- approuve le rapport annuel des mandataires de la SPL Sudec pour l'exercice 2023,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 18

Contre : 00

Pour : 30

**POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,**



Laurence MONDON

Le Président de la CASUD,



Jacquet HOARAU



Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 16/10/2024

RAPPORT DES MANDATAIRES 2023

La SPL SUDEC, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Saint-Pierre de la Réunion le 6 mars 2019 sous le numéro SIREN 848 132 932, a été constituée entre la Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) et le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets de la région Sud-Ouest (ILEVA).

Détenue à 80 % par la communauté d'agglomération du Sud (CASUD) et 20 % par le syndicat mixte de traitement des déchets des microrégions Sud et Ouest de La Réunion (ILEVA), l'objet social de la société recouvre les compétences de collecte et de traitement des déchets et plus précisément : Les services d'exploitation, les fournitures et études pour la prévention, le réemploi, la pré-collecte, la collecte, le transport au moyen de véhicules de tout tonnage, la valorisation et le traitement des déchets.

La SPL SUDEC est administrée par un directoire et un conseil de surveillance.

1) Composition du directoire au 31 décembre 2023

Christophe ENGUEHARD : Président du directoire
Alain VAVELIN : membre du directoire (directeur technique)
Maurice HOARAU : membre du directoire (représentant de la CASUD)
Jean Alain BELON : membre du directoire (représentant d'ILEVA)

2) Composition du conseil de surveillance au 31 décembre 2023

André THIEN AH KOON : Président du conseil de surveillance (représentant de la CASUD)
Isabelle GROSSET-PARIS : 1ère vice-présidente (représentant de la CASUD)
Jacquet Paul HOARAU : 2e vice-président (représentant de la CASUD)
Clairette Fabienne BENARD : membre du conseil de surveillance (représentant de la CASUD)
Vanessa COURTOIS : membre du conseil de surveillance (représentant de la CASUD)
Simone ROUVRAIS : membre du conseil de surveillance (représentant d'ILEVA)
Augustin Charles Armand MOUNIATA : membre du conseil de surveillance (représentant d'ILEVA)

3) Historique

La société publique locale SUDEC a vocation à s'intégrer parmi les acteurs de la gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la microrégion Sud de La Réunion.

À l'initiative de la CASUD, la SPL SUDEC a pour vocation la reprise d'activités jusque-là exercées par ses actionnaires, en régie ou sous forme de marchés publics.

La SPL SUDEC démarre son activité en janvier 2020 par les marchés suivants :

- Mise à dispositions et enlèvement de déchets métalliques et gravats jusqu'au lieu de traitement, sur le territoire de la CASUD
- Collecte et évacuation de bornes à verres et bornes à papiers sur le territoire de la CASUD
- Enlèvement et valorisation de véhicules hors d'usage sur le territoire de la CASUD
- Gestion des déchetteries sur le territoire de la CASUD

En juin 2020, la SPL SUDEC étend son activité à la gestion de la plateforme de broyage des déchets végétaux de la Plaine des Cafres pour le compte d'ILEVA.

En janvier 2021, la CASUD attribue le marché de « Collecte en porte à porte des déchets ménagers, des recyclables, des encombrants, des déchets végétaux et des DEEE sur les communes du Tampon et de l'Entre Deux » à la SPL SUDEC.

4) Projets 2024-2026

- Nouveau marché de collecte en porte à porte de Saint Joseph et Saint-Philippe avec la CASUD
- Création d'un site d'exploitation pour le marché cité ci-dessus
- Nouveau marché de gestion de la plate-forme de traitement des déchets végétaux de Saint-Joseph avec ILEVA
- Déplacement du site d'exploitation du Tampon
- Mise en place d'un quai de regroupement pour la collecte du Tampon et de l'Entre Deux
- Mise en place d'un quai de regroupement pour la collecte de Saint Joseph/Saint Philippe

5) Sites d'exploitation 2023

- Siège social : 16 rue des Grands Kiosques, Plaine des Cafres (97418)
- Site d'exploitation : 30 Chemin des Lanternes, le Tampon (97430) : Site servant de dépôt pour les camions, de plateforme de déchargement et d'atelier pour la maintenance des camions,
- Plate-forme de traitement des déchets végétaux : Rue du Sport mécanique, Plaine des Cafres (97418)

- Déchetteries :
- 120 rue Roland HOAREAU, Plaine des Cafres (97418)
- 18 rue République, Le Tampon (97430)
- 49 rue Montaigne, Le Tampon (97430)
- 29 rue Station Transit, Saint-Joseph (97480)

6) Modifications des statutset actionariat

- Assemblée générale extraordinaire du 29 août 2023 : modification de la composition du conseil de surveillance ; 7 membres en lieu et place de 12 initialement
- Assemblée générale extraordinaire du 29 août 2023 : augmentation du capital d'1 000 000€ ; la répartition de l'actionariat restant inchangée

7) Etat des participations de la SPL SUDEC :

La société ne détient aucune filiale ni participation au 31 décembre 2023. Aucune prise ou cession de participation ou de contrôle n'est intervenue au cours de l'exercice 2023.

8) Modalité d'exercice du contrôle analogue : en annexe le règlement intérieur du conseil de surveillance sur les modalités du contrôle analogue.

Le directoire, le conseil de surveillance et le comité technique et d'engagement se sont réunis comme suit :

DIRECTOIRE

lundi 23 janvier 2023

vendredi 24 mars 2023

mardi 11 juillet 2023

lundi 28 août 2023

lundi 16 octobre 2023

lundi 11 décembre 2023

CONSEIL DE SURVEILLANCE

mercredi 1 février 2023

mercredi 5 avril 2023

vendredi 28 juillet 2023

vendredi 1 septembre 2023

vendredi 8 septembre 2023

mardi 12 décembre 2023

COMITE TECHNIQUE ET D'ENGAGEMENT

lundi 23 janvier 2023

mercredi 29 mars 2023

jeudi 13 juillet 2023

lundi 28 août 2023

jeudi 19 octobre 2023

lundi 11 décembre 2023

Quant à la commission d'appel d'offres, elle s'est réunie comme suit :

CAO

mardi 28 février 2023

jeudi 15 juin 2023

lundi 19 juin 2023

jeudi 29 juin 2023

vendredi 30 juin 2023

mercredi 4 octobre 2023

9) Conventions conclues entre la SPL SUDEC et ses actionnaires (hors contrat in house) :

Mise à disposition de personnel par ILEVA pour la gestion de la plateforme de traitement de déchets végétaux : 253 801€ (charge de l'exercice 2023)

Mise à disposition de personnel par CASUD pour la gestion des déchetteries : 230 000 € (charge de l'exercice 2023)

Mise à disposition de camions par CASUD: 0 € (inclus dans le coût du marché in house PAP Tampon Entre Deux)

Mise à disposition d'engins par ILEVA : 0 € (inclus dans le coût du marché in house gestion du centre de traitement des déchets végétaux de la Plaine des Cafres)

10) Rémunération accordée aux représentants des collectivités :

Représentant de la CASUD au directoire : 7 596€ brut en 2023

Représentants d'ILEVA au directoire : 6 963€ brut en 2023

11) Activités de la société en 2023 :

L'activité a été soutenue sur l'exercice 2023 dans la mesure où nous avons poursuivi la préparation du contrat IN HOUSE relatif à la collecte en PAP pour les communes de Saint-Joseph et St Philippe qui a nécessité des ressources internes importantes. Ce contrat a débuté le 1^{er} juillet 2024.

Nous avons également finalisé la mise en place du logiciel de suivi de collecte conformément à notre feuille de route 2023.

L'exercice 2023 à l'identique de l'exercice 2022 a été singulier dans le sens où le marché conclu en 2020 avec la CASUD relatif à la Collecte en Porte à Porte des déchets ménagers, des recyclables, des encombrants, des déchets végétaux et des DEEE sur les communes du TAMPON et de L'ENTRE-DEUX a fait l'objet d'un avenant validé en Conseil Communautaire en avril 2022.

Cet avenant N°1 du Contrat IN HOUSE N° PI 20.01 s'est traduit dans les comptes de 2023 par une révision du montant des prestations sur la durée restant à courir sur le marché précité.

Le montant de l'avenant porte sur un montant de 441 704 € sur l'exercice clos au 2023 et correspond au préjudice financier subi par la SPL SUDEC à la suite de l'immobilisation des 6 camions mis à disposition par la CASUD à la SPL SUDEC.

Pour information, un dossier contentieux à l'encontre de la société SCIME a été initié par la CASUD afin d'obtenir réparation.

Bilan Carbone

Au cours de l'année 2023 nous avons réalisé avec la société CARBONE Ingénierie un bilan carbone sur la SPL SUDEC afin d'être en parfaite adéquation avec nos obligations et notre vision sociétale.

Il ressort de ce bilan carbone les indicateurs suivants :

- 511 KG de CO2e par K€ de chiffre d'affaires
- 42 KG de CO2e par tonne de déchet
- 25,6 Tonnes de CO2e par collaborateur

Sur ces bases, nous avons défini un plan d'action avec nos collaborateurs et la société Carbone Ingénierie qui sera déployé sur l'année 2024.

La mise en œuvre de notre plan d'action devrait nous permettre de réduire de façon significative notre bilan carbone et de passer de 3 634 tonnes à 2 240 tonnes par année à l'horizon 2030.

Enquête de satisfaction

Au cours de l'année 2023 nous avons commandé à la société SAGIS une enquête de satisfaction sur la qualité de la prestation de la SPL SUDEC tant au niveau de la collecte en porte à porte qu'en déchetterie.

Pour la collecte en porte à porte, Il ressort de cette étude que 87 % des habitants sont satisfaits de la collecte de façon générale avec le détail par type de déchet suivant :

- Déchets non recyclables 89 % de satisfaction
- Déchets recyclables 83 % de satisfaction
- Déchets verts 81 % de satisfaction
- Déchets encombrants 87 % de satisfaction

Concernant l'apport en déchetterie, Il ressort de cette étude que 91 % des habitants sont satisfaits.

Selon l'étude, les axes d'améliorations devraient porter sur une augmentation de la fréquence de collecte des bacs jaunes en particulier et sur une amélioration de la médiation / information pour le respect des endroits et / ou jour de collecte.

De façon générale, cette étude vient démontrer la qualité de service public rendue par SUDEC dans le cadre de ce contrat IN HOUSE et légitimer la décision de la CASUD d'avoir créé la SPL SUDEC ;

Marchés IN HOUSE

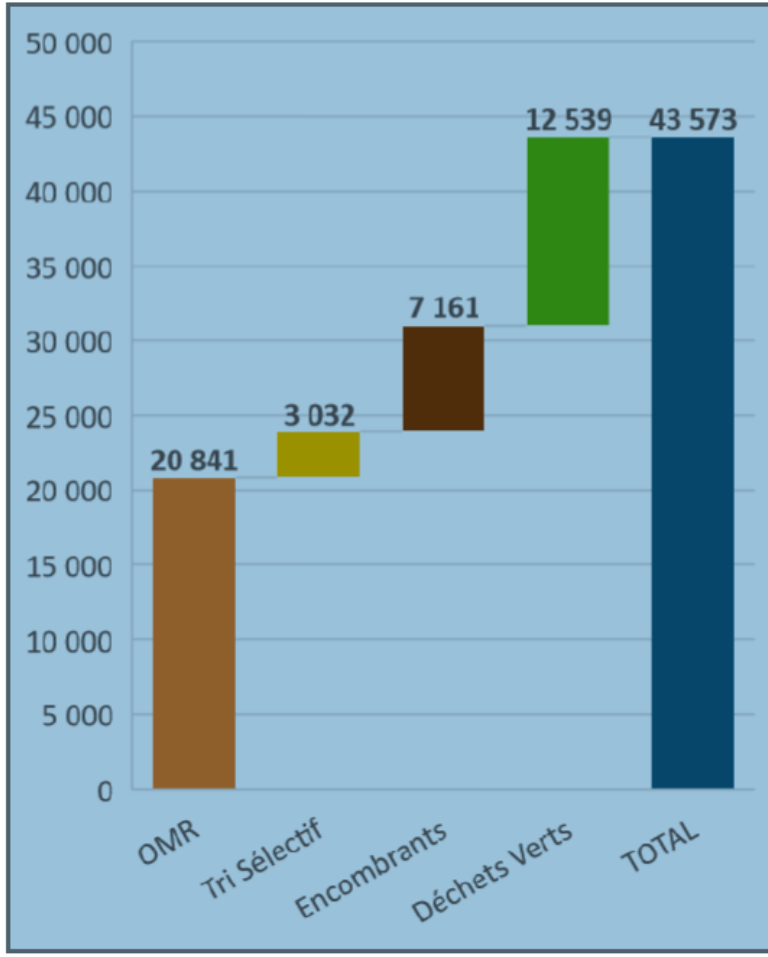
A date nous sommes attributaires des marchés IN HOUSE :

SUIVI SYNTHETIQUE MARCHÉ IN HOUSE 2023

Marché In-House 2022	Montant Initial du Marché	2022	2023	Evolution en %
Collecte des Bornes à Verre sur le Territoire de la CASUD (4 Communes)	328 000 €	405 824 €	464 880 €	15%
Enlèvement des Véhicules Hors d'Usage (V.H.U.) sur le Territoire de la CASUD (4 Communes)	55 000 €	28 332 €	10 780 €	-62%
Exploitation des déchetteries sur le Territoire de la CASUD (4 Communes)	458 000 €	622 092 €	645 743 €	4%
BAS de QUAIS / Exploitation des déchetteries sur le Territoire de la CASUD (4 Communes)	404 000 €	504 058 €	548 616 €	9%
Exploitation de la Plateforme de déchets végétaux de la Plaine des Cafres (Commune du Tampon)	950 000 €	1 531 399 €	1 314 306 €	-14%
Collecte en Porte à Porte des déchets ménagers, des recyclables, des encombrants, des déchets végétaux et des DEEE	4 911 295 €	6 124 858 €	6 535 330 €	7%
Total	7 106 295 €	9 216 563 €	9 519 655 €	3%

Contrat collecte en porte à porte du Tampon et Entre-deux

+ de 43 573 Tonnes de Déchets en 2023



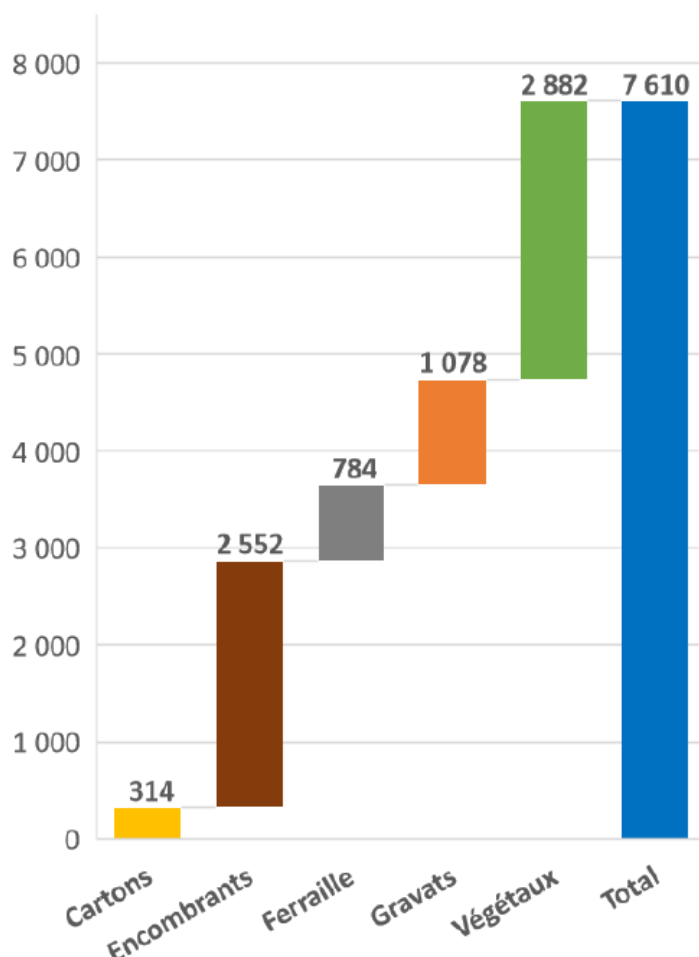
Contrat gestion des déchetteries (haut de quai)

Passages en Déchèterie 2023

2023	Déchèterie de Terrain Fleury	Déchèterie de Trois Mares	Déchèterie du 23eme km	Déchèterie des Grègues	Total
Particuliers	17 259	19 437	15 486	21 985	74 167
Professionnels	4 148	6 075	2 472	6 586	19 281
Communes	2 210	1 093	533	1 265	5 101
Total	23 617	26 605	18 491	29 836	98 549

Contrat gestion des déchetteries (bas de quai)

+ de 7 610 Tonnes de Déchets en 2023



Contrat gestion des bornes d'apport volontaire

Collecte de Verre et Papier (Apports volontaires) 2023

	2020	2021	2022	2023
BAV	2001	2263	2267	1717
BAP	38	58	48	23
Total	2 040	2 321	2 315	1 740

Contrat gestion de la plateforme de gestion des déchets végétaux

Station de Broyage ILEVA PDK - 2023

STATION DE BROYAGE ILEVA PDK - 2023		
1 - RECAPITULATIF DES ENTREES		
DV PROPRES/SALES (Tonnes)	Opération traitement	TOTAL
TOTAL	R3.c	18 721
2 - RECAPITULATIF DES SORTIES		
REFUS (Tonnes)	Opération traitement	TOTAL
Refus de tri DV (ENC)	D5	770
Refus de tri DV (ferrailles)	R4	3
Refus de tri DV (gravats)	R5	79
Refus de tri DV (pneus)	R5	8
Refus de tri criblage	D5	3 147
Refus Souche	R5	140
Batteries	R6	1
TOTAL		4 148
SORTIES AMENDEMENT ORGANIQUES (Tonnes)	Opération traitement	TOTAL
SORTIES BROYAT > 0,30	R10	8 452
SORTIES COMPOST 0,40	R10	2 674
TOTAL		11 126

12) Situation financière au 31/12/2023 :



BILAN ACTIF

SA SPL SUDEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	2 959	2 959		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	33 557	19 790	13 767	21 370
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	662 788	242 156	420 632	537 013
Autres immobilisations corporelles	689 688	222 654	467 033	369 362
Immobilisations corporelles en cours	28 550		28 550	64 337
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 300		6 300	6 300
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 423 842	487 559	936 283	998 382
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	159 028	18 805	140 223	30 502
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	16 534		16 534	61 840
Créances				
Clients (3)	751 708		751 708	394 948
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				113 026
Personnel et comptes rattachés (3)	600		600	
Créances fiscales et sociales (3)	423 509		423 509	344 059
Fournisseurs débiteurs				39
Débiteurs divers (3)	5 479		5 479	32 000
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	936 537		936 537	605 366
Charges constatées d'avance (3)	10 170		10 170	55 166
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 303 564	18 805	2 284 759	1 636 948
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 727 407	506 365	3 221 042	2 635 329

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

SA SPL SUDEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 300 000)	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	30 000	
Réerves statutaires ou contractuelles		
Réerves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	276 048	101 287
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	312 218	204 761
SITUATION NETTE	918 266	606 048
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	918 266	606 048
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	26 297	38 045
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	26 297	38 045
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	114 436	5 042
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		179
Fournisseurs	1 061 742	833 636
Fournisseurs, factures non parvenues	605 081	591 473
Dettes fiscales et sociales	495 219	447 775
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		113 131
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 276 479	1 991 236
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 221 042	2 635 329
(1) Dont à plus d'un an	53 414	
(1) Dont à moins d'un an	2 223 065	1 991 057
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		



COMPTE DE RÉSULTAT

SA SPL SUDEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23		Du 01/01/22		Variation	
	Au 31/12/23	% CA	Au 31/12/22	% CA	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	9 519 655	100	9 216 563	100	303 092	3
Montant net du chiffre d'affaires	9 519 655	100	9 216 563	100	303 092	3
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	7 000		4 874		2 126	44
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			107		-107	-100
Autres produits	46 940		29 288		17 652	60
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	9 573 595	101	9 250 832	100	322 763	3
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	961 123	10	604 979	7	356 144	59
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	4 532 681	48	4 916 002	53	-383 321	-8
Impôts, taxes et versements assimilés	51 311	1	44 360		6 951	16
Salaires et traitements	3 037 272	32	2 929 424	32	107 848	4
Charges sociales	497 017	5	448 820	5	48 197	11
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	245 280	3	143 169	2	102 112	71
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	18 805				18 805	
Dotations aux provisions						
Autres charges	11 845		7 669		4 175	54
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	9 355 335	98	9 094 424	99	260 911	3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	218 261	2	156 408	2	61 853	40
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT

SA SPL SUDEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	7 603				7 603	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	7 603				7 603	
RÉSULTAT FINANCIER	-7 603				-7 603	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	210 657	2	156 408	2	54 249	35
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	130 967	1	123 925	1	7 041	6
Sur opérations en capital	186 070	2	100		185 970	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	11 748				11 748	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	328 785	3	124 025	1	204 759	165
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	37 051		30 892		6 160	20
Sur opérations en capital	178 185	2	454		177 731	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			38 095		-38 095	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	215 236	2	69 440	1	145 796	210
RESULTAT EXCEPTIONNEL	113 549	1	54 586	1	58 963	108
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	11 988		6 232		5 756	92
TOTAL DES PRODUITS	9 902 380	104	9 374 857	102	527 523	6
TOTAL DES CHARGES	9 590 162	101	9 170 096	99	420 066	5
Bénéfice ou Perte	312 218	3	204 761	2	107 457	52

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

13) Observations du conseil de surveillance sur le rapport de gestion 2023 et les comptes annuels 2023 établis par le directoire - Approbation des comptes par l'assemblée générale

Lors de la séance du conseil de surveillance du 29 mars 2024, les comptes annuels ainsi que le rapport de gestion relatifs à l'exercice 2023 ont été présentés par le directoire aux membres du conseil de surveillance. Le conseil de surveillance estime que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

L'assemblée générale réunie le 13 juin 2024 a approuvé les comptes annuels de 2023.

Le résultat bénéficiaire de l'exercice, s'élevant à 312 217.99 euros est affecté en report nouveau.